

AUTORISATION PARENTALE 2018/2019



La commune de Mellac, organise dans le cadre de ses animations, un atelier théâtre à la salle polyvalente de Mellac, tous les mercredis de 13h30 à 15h pour les enfants de 7 à 11 ans. Séances encadrées par Marine Durios, art thérapeute et Florence Bertho, éducatrice sportive, renseignements au 06.83.25.11.73.

La municipalité vous informe des modalités d'organisation de l'atelier et vous demande de bien vouloir retourner à la mairie, l'imprimé complété et signé.

➤ 165 € l'année (30 séances de théâtre) début le 3 octobre 2018.

Pour le maire
Séverine Escolan

Nom et adresse des parents.....

.....

Mail

Téléphone domicile..... travail.....

Autorise mon enfant, nom, prénomâge.....

- A participer à l'atelier théâtre organisé par la mairie de Mellac le mercredi de 13h30 à 15h à la salle polyvalente.
- Autorise les organisateurs à prendre toutes mesures nécessaires en cas d'urgence médicale.
- Décharge les organisateurs de toute responsabilité en cas d'accident qui pourrait survenir en dehors des activités.
- Déclare sur l'honneur avoir assuré mon enfant en responsabilité civile et individuelle accident.
- Je m'engage à verser la somme de 165 euros (trésor public) le jour de l'inscription.

Mellac, le

Signature des parents